

Base en boni Graco[®] SnugRide^{MD} Canada GWP

Conditions générales officielles

AUCUN ACHAT REQUIS. UN ACCÈS À INTERNET ET UNE ADRESSE DE MESSAGERIE ÉLECTRONIQUE VALIDE SONT REQUISES.

Les tarifs réguliers d'utilisation des données et d'envoi de messages s'appliquent lors de la participation à ce Programme (défini ci-dessous) depuis un appareil mobile. Veuillez joindre votre opérateur pour obtenir plus d'informations sur ses tarifs et formules d'abonnement avant de participer depuis votre appareil mobile.

1. CONSENTEMENT AU CARACTÈRE JURIDIQUEMENT CONTRAIGNANT DES CONDITIONS GÉNÉRALES:

En soumettant un bulletin de participation dans le cadre de ce Programme (défini ci-dessous au Paragraphe 2), vous indiquez que vous avez lu et que vous consentez à être juridiquement lié par les dispositions de ces Conditions générales officielles (les «**Conditions générales**»).

2. ADMISSIBILITÉ

Base en boni Graco[®] SnugRide^{MD} Canada GWP (le «**Programme**») commence le 1er septembre 2018 à 0 h 0 heure de l'Est et se termine le 31 décembre 2018 à 23 h 59 heure de l'Est (la «**Période de validité du programme**»). Seules les personnes résidant légalement au Canada (Québec inclus) et âgées de 18 ans ou plus au moment de la soumission d'un bulletin peuvent participer au Programme (chaque résident est ci-après appelé «**Participant**» ou «**vous**»). Graco Children's Products Inc. (le «**Commanditaire**»), Snipp Interactive Inc. et leurs sociétés affiliées et connexes (notamment leurs sociétés-mères, soeurs ou filiales, les agences de publicité et de marketing ou tout autre tiers lié de quelque manière que ce soit au déploiement ou à la gestion de ce Programme (collectivement, les «**Parties au Programme**»), les fournisseurs de biens ou de services liés au Programme, ou un membre de la famille immédiate ou du foyer de ces personnes, ne peuvent pas participer au Programme. Dans le cadre de ces conditions générales, « famille immédiate » signifie la mère, le père, les frères et sœurs, les fils et filles ou les époux légaux ou de fait, indépendamment de leur lieu de résidence. Les groupes, les clubs, les organisations, les entreprises et entités commerciales ou autres ne peuvent pas participer au Programme. Les limites suivantes s'appliquent: **1 récompense par Participant et par foyer.**

Si le Commanditaire découvre (à travers des preuves ou toute autre information mise à disposition ou découverte par celui-ci) qu'un Participant a essayé d'utiliser différents noms, différentes identités ou des systèmes ou programmes automatisés, macros, scripts, robots ou autres moyens ne correspondant pas à l'interprétation faite par le Commanditaire de l'esprit de ces Conditions générales, pour participer ou pour perturber ce Programme, celui-ci peut être disqualifié du Programme à la seule discrétion du Commanditaire. Le Commanditaire, les autres Parties au Programme et chacun de leurs dirigeants, directeurs, agents, représentants, ayants droit et successeurs (collectivement, les «**Parties libérées**») sont dégagés de toute responsabilité en cas de participations tardives, perdues, mal acheminées ou incomplètes (qui seront toutes nulles).

3. LE PROGRAMME

Le Commanditaire offre aux Participants admissibles la possibilité de recevoir une base de siège d'auto SnugRide SnugLock (la «**Récompense**» lorsqu'ils achètent 1 (un) ou plusieurs Produits admissibles (définis ci-après au Paragraphe 3) auprès d'un Détaillant participant (défini ci-après au Paragraphe 3), dans la limite de l'écoulement des stocks, dans le cadre d'un (1) achat unique (un (1) reçu unique de vente) durant la Période de validité du Programme. **1 récompense par Participant et par foyer.** Voir le Paragraphe 5 pour connaître les conditions de soumission d'une demande de participation et pour participer à ce Programme.

L'annexe A des présentes Conditions générales établit les *Produits admissibles dans le cadre de ce Programme (jusqu'à écoulement des stocks) (les «**Produits admissibles**»). Tous les détaillants au Canada, y compris au Québec, sont considérés comme des *Détaillants participants dans le cadre de ce Programme (les «**Détaillants participants**»).

4. PÉRIODE DE VALIDITÉ DU PROGRAMME ET DATES CHARNIÈRES

Afin qu'ils donnent droit à la réception d'une Récompense, les achats de Produits admissibles (tels que définis au Paragraphe 3) doivent être effectués dans le cadre d'une (1) même transaction (sur un (1) même reçu de vente) chez un Détaillant participant (comme défini au Paragraphe 3) durant la Période de validité du programme, dans la limite de l'épuisement des stocks et en totale conformité aux présentes Conditions générales. Les Bulletins (comme définis au Paragraphe 5 ci-dessous) doivent être reçus au plus tard le 31 décembre 2018 à 23 h 59, heure de l'Est (la «**Date de fin de participation**») conformément aux présentes Conditions générales. Les récompenses doivent être utilisées conformément aux présentes conditions générales.

5. COMMENT PARTICIPER

Les Participants peuvent participer au Programme en achetant 1 (un) ou plusieurs Produits admissibles auprès d'un Détaillant participant dans le cadre d'une (1) transaction unique (un (1) reçu de vente unique) durant la Période de validité du programme, en s'assurant que le reçu de vente correspondant identifie le Détaillant participant et la date d'achat (vérifier qu'elle correspond à la Période de validité du programme, comme défini au Paragraphe 4 ci-dessus, en ajoutant une étoile (*) ou une encoche (✓) en regard du ou des Produits admissibles détaillés sur le reçu de vente, en prenant une photographie (format png, jpeg, pdf, ou tiff d'une taille maximale de 10 Mo) du reçu de vente dans son intégralité (ladite photographie est appelée «Image» ci-après) (note: nous recommandons aux Participants de masquer tout renseignement personnel pouvant apparaître sur le reçu) et en déposant leur demande de participation dans le cadre du Programme accompagné de l'Image selon les méthodes de soumission détaillées ci-dessous (ladite soumission est appelée «Bulletin» ci-après):

- (i) **Texto contenant un lien vers le site du Programme – Visitez le site du Programme pour participer.** Envoyez le mot-clé BONUSBASECA au **811811**. Le Participant recevra en réponse un message SMS unique contenant un lien vers le site du Programme (<https://gracobonusbase.ca>) pour obtenir des consignes supplémentaires de soumission d'un Bulletin et d'inscription au Programme. Le lien est envoyé dans les 30 minutes**. Le Participant se rend ensuite le site du Programme où il reçoit des consignes supplémentaires pour télécharger le Bulletin et s'inscrire au Programme. Remplissez le formulaire d'inscription avec des renseignements exacts et authentiques dans les champs requis (notamment: le nom complet, l'adresse postale complète, l'adresse électronique et le numéro de téléphone). Suivez les consignes pour déposer votre Bulletin (en acceptant notamment les Conditions générales requises) et vous inscrire au Programme.
- (ii) **Visitez le site du Programme pour participer.** Le Participant se rend sur le site du Programme. Le Participant reçoit des consignes supplémentaires pour télécharger le Bulletin et s'inscrire au Programme. Remplissez le formulaire d'inscription avec des renseignements exacts et authentiques dans les champs requis (notamment: le nom complet, l'adresse postale complète, l'adresse électronique et le numéro de téléphone). Suivez les consignes pour déposer votre Bulletin (en acceptant notamment les Conditions générales requises) et vous inscrire au Programme.

Tous les Bulletins doivent être reçus avant 23 h 59 et 59 secondes heure de l'Est de la Date de fin de participation, ou avant l'épuisement des stocks de la Récompense, selon la première éventualité, pour être admissible à recevoir une Récompense.

**L'envoi du lien vers le formulaire d'inscription par message SMS ou courriel indique seulement que la photo de l'Image a été reçue, mais n'engage autrement pas les Commanditaires. Sans limiter ce qui précède, l'envoi du lien ne constitue pas une garantie du Commanditaire que l'Image a bien été validée conformément aux présentes Conditions générales.

5A. VOTRE CONSENTEMENT

*En envoyant **BONUSBASECA** au **811811**, vous autorisez expressément Snipp Interactive Inc. à répondre au nom de notre Commanditaire par message SMS de retour, et vous vous engagez à accepter tous les frais applicables associés à cette communication. Vous n'avez pas besoin de consentir aux conditions ci-dessus pour effectuer un achat. *Des frais de messagerie texte ou de transmission de données peuvent s'appliquer. Le message SMS que vous envoyez constitue votre signature électronique d'acceptation de ces Conditions générales et de consentement électronique comme établi ci-dessus. **Des frais de messagerie texte ou de transmission de données facturés par votre opérateur peuvent s'appliquer pour chaque message reçu ou envoyé, selon votre forfait de téléphonie particulier, conformément à votre entente de service avec votre opérateur téléphonique.** Certains modèles de téléphones mobiles ne sont pas pris en charge. Les Participants peuvent uniquement s'inscrire au Programme s'ils utilisent un téléphone compatible. Certains opérateurs et appareils mobiles ne prennent pas en charge les SMS/MMS. La procédure d'échange de messages SMS peut varier selon l'opérateur de téléphonie mobile. Assurez-vous que votre téléphone possède les caractéristiques techniques permettant une participation au Programme. Les Parties au Programme ne peuvent garantir qu'un opérateur de téléphonie sans fil particulier puisse permettre une participation. Pour plus de détails, veuillez consulter votre opérateur. En choisissant de participer par message SMS, le Participant donne aux Parties au programme et à Snipp Interactive la permission de l'informer par message SMS de retour et s'engage à accepter l'ensemble des frais associés applicables. Les opérateurs de téléphonie mobile peuvent facturer chaque message SMS au Participant, y compris les messages d'erreur envoyés ou reçus dans le cadre du Programme, en fonction des conditions de votre forfait de téléphonie sans fil. Le Participant est responsable de tous les frais et taxes liés au dépôt d'un Bulletin. Le Commanditaire peut, à sa seule discrétion, ajouter ou supprimer un opérateur de téléphonie, à tout moment et sans préavis. Vous pourrez envoyer le

message « STOP » à tout moment au **811811** pour quitter le Programme et cesser de recevoir des messages SMS, ou « HELP » au **811811** pour demander de l'aide.

6. TRAITEMENT DES PARTICIPATIONS:

Le traitement d'un Bulletin nécessite 48 heures à compter de l'heure de réception du Bulletin par le Commanditaire ou en son nom. Une fois le Bulletin d'un Participant traité, celui-ci en est informé par la méthode qu'il a choisie pour déposer son Bulletin, que son Bulletin a bien été validé (passer au Paragraphes 7 et 8) ou du motif empêchant son traitement à ce moment, comme l'aura déterminé le Commanditaire à sa seule discrétion. Le Participant est responsable de vérifier son compte de messagerie ou son téléphone pour y consulter la notification, notamment dans la boîte de messagerie et le dossier des pourriels et messages indésirables. Les Parties libérées n'assument aucune responsabilité pour les communications électroniques non livrées pour quelque raison que ce soit, notamment suite à un filtrage passif ou actif quelconque ou par manque d'espace sur la boîte de messagerie ou sur le téléphone du Participant pour recevoir les courriels, messages SMS ou autres communications. Les Bulletins de participation deviennent la propriété des Parties libérées et ne seront pas retournés. Le Programme est nul si ce type d'offre est interdit, taxable ou soumis à une restriction. Les reçus obtenus selon des moyens non autorisés ou par des canaux non légitimes (c.-à-d. autrement que par l'achat de Produits admissibles auprès de Détaillants participants) sont annulés. Les reçus ne pouvant pas être validés pour toute raison sont rejetés, comme déterminé par le Commanditaire à sa seule discrétion. À titre d'exemple et de manière non exhaustive, un reçu est rejeté: (i) s'il ne passe pas les mesures de détection de fraude, (ii) s'il n'est pas autorisé, s'il est contrefait ou s'il a été obtenu de manière illégitime, (iii) s'il contient des messages, codes ou autres marques non reconnues par les Parties au programme, (iv) s'il contient des erreurs d'impression ou autres, (v) s'il est illisible ou vide, (vi) s'il a déjà été utilisé, (vii) s'il reflète l'utilisation d'un nombre supérieur au maximum autorisé de coupons ou (viii) s'il est mal soumis ou mal envoyé.

7. VÉRIFICATION:

Tous les Bulletins et Participants peuvent être soumis à une vérification à tout moment et pour tout motif. Le Commanditaire se réserve le droit, à sa seule discrétion, d'exiger une preuve d'identité ou d'admissibilité (sous une forme acceptable par le Commanditaire, notamment une carte d'identité avec photo émise par un gouvernement): (i) pour vérifier l'admissibilité d'une personne à participer à ce Programme, (ii) pour vérifier l'admissibilité ou la légitimité d'un Bulletin ou d'autres informations pour les besoins de ce Programme, ou (iii) pour toute autre raison que le Commanditaire juge nécessaire, à sa seule discrétion, pour l'administration de ce Programme conformément à l'interprétation faite par le Commanditaire de l'esprit de ces Conditions générales. L'impossibilité de fournir une telle preuve d'identité satisfaisante au Commanditaire dans les délais définis par celui-ci peut entraîner une disqualification à la seule discrétion du Commanditaire. La preuve de la transmission (captures d'écran ou photos etc.), ou de la tentative de transmission d'un bulletin ou de la tentative de transmission de toute communication, ne constitue pas une preuve de la livraison ou de la réception de celle-ci par les ordinateurs du Programme ou par le Commanditaire. La seule heure valable pour les besoins de ce Programme est le dispositif d'horlogerie officiel utilisé par le Commanditaire.

8. LIVRAISON DES RÉCOMPENSES

Les Participants admissibles à recevoir une Récompense (telle que déterminée par le Commanditaire, à sa seule discrétion et conformément aux présentes conditions générales) la recevront à l'adresse postale applicable fournie par ceux-ci lors de leur inscription au Programme, sous réserve de vérification ou d'admissibilité et de conformité aux présentes Conditions générales. Les Parties libérées n'assument aucune responsabilité pour les courriels ou les livraisons retournées à l'expéditeur, ou pour toute Récompense après que celle-ci ait été envoyée au Participant. Veuillez prévoir au moins 6 à 8 semaines à partir de la validation du Bulletin pour la livraison des Récompenses. Chaque Récompense sera livrée séparément.

Les Parties au Programme ne sont pas responsables pour toute Récompense (y compris un code, le cas échéant) ou toute transmission (que le Participant en soit l'émetteur ou le destinataire) retardée, perdue, volée, endommagée, mal acheminée, irrégulière, altérée, violée, bloquée, inaccessible ou impossible à livrer, indépendamment de la cause. *Les Parties au Programme ne sont pas responsables des cas suivants: (a) soumission de renseignements incomplets, incorrects ou inexacts causés par les utilisateurs du site web, la modification d'informations, le piratage ou par tout équipement ou programme associé à ou utilisé dans le Programme, ou par suite d'une erreur technique ou humaine, (b) toute erreur, omission, interruption, suppression, vice, retard de fonctionnement ou de transmission, panne de lignes de communication, vol, destruction ou accès non autorisé à, ou modification d'un site web (ou site web mobile), des Récompenses (y compris les codes, le cas échéant) ou transmissions (que le Participant en soit l'émetteur ou le destinataire), et (c) tout problème ou toute panne technique d'un réseau ou de lignes téléphoniques, de systèmes informatiques en ligne, serveurs ou fournisseurs d'accès, d'équipement informatique, de logiciels ou panne de courriel ou de SMS suite à des problèmes techniques ou des ralentissements du trafic sur Internet ou sur un site web (ou site web mobile) ou toute combinaison de ce qui précède. Sans limiter ce qui précède, les Parties au Programme déclinent expressément toute responsabilité pour les Récompenses, codes ou autres transmissions non*

reçues dans les délais et de manière non corrompue (ou non reçues) par le Participant en raison de paramètres de filtrage/confidentialité des courriels ou SMS ou pour toute autre raison. Les Parties au Programme déclinent de plus toute responsabilité pour les récompenses physiques retournées à l'expéditeur ou autrement non reçues par le Participant, pour quelque motif que ce soit.

Tous les aspects de chaque récompense sont établis par le Commanditaire à sa seule discrétion, sous réserve de disponibilité. Chaque récompense doit être acceptée telle qu'attribuée et n'est pas cessible ni échangeable contre des espèces (sauf lorsque cela est spécifiquement accepté par le Commanditaire à sa seule discrétion). Toute éventuelle substitution est à la discrétion du Commanditaire. Le Commanditaire se réserve le droit, à sa seule discrétion, d'échanger une Récompense ou une partie de celle-ci par un prix de valeur marchande égale ou supérieure, notamment par un montant en espèce, à sa seule discrétion. Les Récompenses ne sont attribuées qu'à la personne dont le nom complet, l'adresse de messagerie ou postale vérifiables et valides apparaissent sur le formulaire d'inscription associé au Bulletin en question. Les vainqueurs de la récompense sont seuls responsables de l'ensemble des frais et dépenses, y compris de montage ou d'installation, non spécifiquement et expressément inclus dans la description de la Récompense ci-dessus. Le Participant est responsable de tous les dommages-intérêts ou pertes associés à l'utilisation d'une Récompense. En participant au Programme, vous acceptez (i) de libérer, indemniser et dégager les Parties libérées de toute responsabilité ou tout dommage-intérêt découlant de la participation au Programme ou de l'acceptation, de l'utilisation, du détournement ou de la possession de toute Récompense. **Les limites suivantes s'appliquent: 1 Récompense par Participant et par foyer.**

9. CONDITIONS GÉNÉRALES:

Tous les Bulletins deviennent la propriété du Commanditaire. Ce Programme est régi par l'ensemble des lois fédérales, provinciales et municipales applicables. Les décisions du Commanditaire concernant tout aspect de ce Programme sont définitives et exécutoires pour l'ensemble des Participants, et ne sont pas contestables.

TOUTE PERSONNE QUE LE COMMANDITAIRE JUGE COMME VIOLANT L'INTERPRÉTATION FAITE PAR LE COMMANDITAIRE DE L'ESPRIT DE CES CONDITIONS GÉNÉRALES, POUR TOUT MOTIF QUE CE SOIT, PEUT ÊTRE DISQUALIFIÉE À LA SEULE DISCRÉTION DU COMMANDITAIRE, À TOUT MOMENT.

Le Commanditaire se réserve le droit, à sa seule discrétion, de disqualifier toute personne qu'il considérera comme violant ces Conditions générales. Le Commanditaire se réserve le droit de refuser la participation de toute personne dont l'admissibilité est remise en question, ayant été disqualifiée ou n'ayant pas le droit de participer. À sa seule discrétion, le Commanditaire peut disqualifier toute personne menaçant ou harcelant un tiers, et annuler l'ensemble de ses Bulletins.

Les Parties libérées ne sont pas responsables en cas de: (i) panne durant le Programme, (ii) toute défaillance technique ou autre problème de quelque nature que ce soit, notamment ceux liés au réseau ou aux lignes téléphoniques, systèmes informatiques en ligne, serveurs, fournisseurs d'accès, équipements ou logiciels informatiques, (iii) échec de la réception, de la saisie, de l'enregistrement ou du fonctionnement normal d'un Bulletin, pour quelque raison que ce soit, notamment en cas de problèmes techniques ou de ralentissements du trafic sur Internet ou sur un site web, (iv) blessure ou dommage de l'ordinateur ou autre appareil d'un Participant ou d'un tiers en relation ou suite à la participation au Concours, (v) personne identifiée de manière incorrecte ou erronée comme le vainqueur ou vainqueur admissible, ou (vi) toute combinaison de ce qui précède.

En cas de litige concernant l'origine d'un Bulletin, le Commanditaire se réserve le droit, à sa seule discrétion, de considérer que le Bulletin a été déposé par le détenteur autorisé du compte correspondant à l'adresse de messagerie saisie au moment de la participation. « Détenteur autorisé de compte » est défini comme la personne physique qui est associée à une adresse de messagerie par un fournisseur d'accès à Internet, un fournisseur de services en ligne ou toute autre organisation (ex.: entreprise, organisme pédagogique, institut, etc.) responsable de l'affectation d'adresses de messagerie sur le domaine associé à l'adresse soumise. Tout Participant pourrait avoir à fournir une preuve (sous une forme acceptable par le Commanditaire, notamment une carte d'identité avec photo émise par un gouvernement) qu'il est le détenteur autorisé du compte correspondant à l'adresse de messagerie associée au bulletin en question.

Le Commanditaire se réserve le droit, à sa seule discrétion, d'annuler, de modifier ou d'interrompre ce Programme (ou d'en modifier les conditions générales) de quelque manière que ce soit, en cas d'évènement indépendant du contrôle du Commanditaire et perturbant la bonne organisation de ce Programme comme établi aux présentes conditions générales, notamment en cas d'erreur, de problème, de virus informatique, de bogue, de violation, d'intervention non autorisée, de fraude ou de panne de toute sorte. Toute tentative d'endommager volontairement un site web ou d'empêcher le déroulement légitime du Programme constitue une violation des lois civiles et pénales et donnera au Commanditaire le droit de demander des dommages-intérêts ou tout autre recours auprès du coupable

de la tentative, dans toute la mesure permise par la loi. Le Commanditaire se réserve le droit, à sa seule discrétion, d'annuler, de modifier ou d'interrompre ce Programme, ou d'en modifier les conditions générales, de quelque manière que ce soit et sans préavis ni obligation, en cas d'accident, d'erreur d'impression, administrative ou autre, ou pour toute autre raison.

En participant à ce Programme, chaque Participant accepte expressément que le Commanditaire, ses agents ou représentants, enregistrent, partagent et utilisent ses renseignements personnels fournis pour permettre la gestion du Programme et conformément à la politique de confidentialité du Commanditaire (disponible à l'adresse <http://www.gracobaby.ca/en/privacy-statement>). Le présent paragraphe ne limite pas les autres consentements qu'un Participant peut donner au Commanditaire ou à d'autres en relation à la collecte, à l'utilisation ou au partage de ses renseignements personnels.

Le Commanditaire se réserve le droit, à sa seule discrétion, de modifier les dates, périodes ou autres mécanismes du Programme stipulés aux présentes conditions générales, dans la mesure jugée nécessaire par le Commanditaire afin de vérifier la conformité d'un Participant, d'un Bulletin ou d'une autre information conformément aux présentes conditions générales, ou suite à un problème technique ou autre, ou suite à d'autres circonstances qui, selon le Commanditaire et à sa seule discrétion, affectent la bonne gestion du Programme définie aux présentes conditions générales, ou pour toute autre raison.

En cas de non-concordance ou d'incohérence entre les présentes conditions générales et les déclarations ou autres informations contenues dans les documents relatifs au Programme, notamment toute publicité au point de vente, télévisée, imprimée ou en ligne, et toutes les consignes ou interprétations de ces Conditions générales données par un représentant du Commanditaire, les dispositions des présentes Conditions générales prévalent et s'appliquent dans toute la mesure permise par la loi.

L'impossibilité de valider ou d'appliquer toute disposition des présentes Conditions générales ne saurait affecter la validité ou le caractère applicable des autres dispositions. Dans le cas où une disposition est considérée comme non valide, non applicable ou illégale, les présentes Conditions générales restent néanmoins applicables et seront interprétées comme si la disposition non valide ou illégale en avait été supprimée.

Dans toute la mesure permise par la loi applicable, toutes les questions concernant l'interprétation, la validité ou le caractère applicable des présentes conditions générales ou des droits et obligations des Participants, du Commanditaire ou des autres Parties libérées en relation avec le Programme sont régies et interprétées conformément aux lois de l'État de la Géorgie, sans égard aux règles ou dispositions en matière de compétence législative ou de conflit de lois pouvant causer l'application des lois d'autres juridictions. Les parties consentent aux présentes à la juridiction et au lieu exclusifs des cours situées dans l'État de la Géorgie pour toute action visant à faire appliquer ces Conditions générales ou liée à ce Programme.

10. COMMANDITAIRE

Newell Industries Canada Inc.
20 Hereford Street, Brampton, Ontario L6Y 0M1

Pièce A

Babies r' Us Exclusive				
Manufacturer #	Product Name	Fashion	UPC #	Retail Price
2051084	Snugride Snuglock DLX - Comet	Comet	47406153909	\$ 329.99
2051603	Snugride Snuglock 35 - Weston	Weston	47406154142	\$ 279.99

Canadian Tire Exclusive				
Manufacturer #	Product Name	Fashion	UPC #	Retail Price
2060527	Snuglock Snugride 30 - Ari	Ari	047406156436	\$ 239.99

General Line (buybuyBaby, Amazon, Best Buy, WMT, Independent Channels)				
Manufacturer #	Product Name	Fashion	UPC #	Retail Price
2054047	Snugride Snuglock 35 DLX - Haven	Haven	47406154876	\$ 329.99
2054048	Snugride Snuglock 30 - Balancing Act	Balancing Act	47406154883	\$ 239.99
2054045	Snugride Snuglock 35 - Oakley	Oakley	47406154852	\$ 279.99
2054046	Snugride Snuglock 35 -Spencer	Spencer	47406154869	\$ 279.99